

Conditions générales de vente

Chambres d'hôtes In Situ - 5 rue Boucairie 30700 Uzès

Article 1 - Formalités de réservation

In Situ propose la location de chambres d'hôtes en plein coeur de la ville d'Uzès.

A réception de la réservation effectuée par le client sur le site www.insitu30.fr ou via une plateforme de réservation, ce dernier recevra un email de confirmation.

Le client est invité à vérifier les éléments de cette réservation :

- ses coordonnées ou celles du bénéficiaire de la réservation et plus particulièrement l'adresse email de contact et le numéro de téléphone portable afin d'être joignable avant et pendant la réservation.
- la chambre réservée - le nombre de personnes - la date d'arrivée - la date de départ - le nombre de nuitées.
- le prix total de la réservation

Si tous les éléments de cette réservation correspondent à sa demande, le client versera un acompte de 40% afin de valider sa réservation.

Par la validation de sa réservation, le client confirme son accord plein et entier avec les conditions générales spécifiées ci-après.

Article 2 - Prix des chambres

Les tarifs affichés sont des prix par chambre, à la nuitée, petits déjeuners inclus, taxe de séjour non incluse.

Les tarifs varient selon que la chambre est occupée par une ou plusieurs personnes.

Les tarifs n'incluent pas les prestations complémentaires éventuelles.

Article 3 - Annulation du séjour par le client

Toute modification de la réservation, de date, de chambre, n'est possible qu'après l'accord du propriétaire et peut éventuellement entraîner des frais supplémentaires, et se fera en fonction des disponibilités à la date de la modification.

Les conditions particulières en cas d'annulation de la réservation avant le début du séjour sont les suivantes :

- si l'annulation intervient plus de 15 jours calendaires avant la date d'arrivée, l'acompte versé à la réservation sera remboursé au client moyennant des frais d'annulation d'un montant de 5,00€
- si l'annulation intervient entre le 14^{ème} jour calendaire et le 2^{ème} jour calendaire avant la date d'arrivée, l'acompte versé à la réservation restera acquis au propriétaire
- si l'annulation intervient moins de 48 heures avant la date d'arrivée, la totalité du montant de la réservation restera due au propriétaire.

En cas de départ anticipé en cours de séjour la totalité de la prestation réservée sera due.

Article 4 - Non présentation

En cas de non présentation, le montant total de la réservation sera dû.

Article 5 - Assurance annulation

Aucune assurance annulation n'est incluse dans les tarifs ou les prestations proposées.

Article 6 - Annulation du séjour par le propriétaire

Si, avant le début du séjour, le propriétaire est amené à annuler la réservation, il en informera aussitôt le client par email.

Le client sera alors immédiatement et intégralement remboursé de toutes les sommes qu'il aura versées.

Article 7 - Heure d'arrivée

Le client doit se présenter le jour précisé lors de sa réservation, au plus tôt à 16h00 (heure de disponibilité des chambres et de remise des clefs) et, au plus tard, à 19h30.

Le client préviendra impérativement par téléphone s'il est contraint d'arriver après ce créneau horaire.

Il est demandé de ne pas prévoir d'arrivées après 21 h 30, sauf en cas de force majeure.

Article 8 - Petit déjeuner

L'heure du petit déjeuner est fixée entre 8h00 à 10h00 au plus tard en semaine et entre 8h30 et 10h00 le dimanche.

Article 9 - Heure de départ

L'heure de départ des chambres est fixée à 11h00 au plus tard.

Article 10 - Règlement du solde de l'hébergement

Le solde du séjour est à régler avant le départ.

Une facture est remise au client à sa demande avec le détail de la prestation, le montant de l'hébergement, le montant des prestations supplémentaires éventuelles, le montant de la taxe de séjour.

Article 11 - Changement de chambres

Il est possible que pour des raisons de service ou de sécurité, le propriétaire ait à modifier la chambre initialement réservée par le client. Dans ce cas, le changement se fera toujours pour une chambre de même capacité et offrant le même niveau de service.

En pareil cas, le coût de la réservation sera ajusté.

Article 12 - Animaux de compagnie

Les animaux de compagnie ne sont pas autorisés.

Article 13 - Utilisation des lieux

Afin de préserver le confort des hôtes, le respect de certaines règles est demandé à tous.

Il est notamment demandé de ne pas fumer à l'intérieur des chambres et des espaces communs et dans la mesure du possible de s'éloigner des portes et fenêtres ouvertes afin de ne pas incommoder les occupants.

Le client s'engage à rendre les chambres en parfait état à la fin du séjour et à déclarer systématiquement – et à assumer financièrement – toute dégradation dont il serait responsable.

Toute disparition d'objet non déclarée sera facturée à posteriori au client, à sa valeur de remplacement.

L'attention des clients est attirée sur le fait que les mineurs évoluant dans l'établissement sont placés sous l'unique et entière responsabilité de leurs parents ou des personnes ayant autorité sur eux.

Article 14 - Durée du séjour

Le client réservataire d'un hébergement auprès du propriétaire, pour une durée déterminée, ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux.

Article 15 - Modification des conditions de vente

Les présentes conditions de vente sont modifiables à tout moment et sans préavis. L'acceptation et le respect de ces conditions de vente sont réputés acquis aussitôt l'acompte versé.

Article 16 - Loi informatique et liberté

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le client bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux données le concernant. Le propriétaire s'engage à ne transmettre en aucun cas les informations que le client lui a communiqué à d'autres sociétés ou organismes à des fins publicitaires.